



**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE  
REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

**Avis de recrutement**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B). Dans sa stratégie d'intégrer des solutions en matière de climat et d'environnement dans ses programmes, le FIDA a reçu un soutien du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour financer le projet « Investissement dans la production alimentaire à l'épreuve du climat dans les bassins de l'Imbo et du Moso » qui sera exécuté par le PIPARV-B. Une partie du don du FVC servira à payer les salaires du personnel pour permettre l'exécution des activités prévues et décrites dans le document de formulation du projet. C'est dans ce cadre qu'il est prévu de recruter un Expert en adaptation au changement climatique pour le projet FVC au sein du PIPARV-B.
2. Le PIPARV-B comprend 5 composantes, à savoir : (i) Composante 1 : Aménagement intégré des terroirs ; (ii) Composante 2 : Structuration Communautaire inclusive, amélioration de la productivité, valorisation et diversification par le développement des coopératives ; (iii) Coordination, gestion et appui institutionnel ; (iv) Composante 4 : Subvention du CRI (*Crisis Response Initiative*) : Accès à des intrants abordables pour les ménages vulnérables touchés par la crise ukrainienne ; (v) Composante 5 : le projet financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et intégré au PIPARV-B, projet dénommé « Investissements dans la production alimentaire à l'épreuve du climat dans les bassins de l'Imbo et du Moso en République du Burundi ».
3. Le projet FVC comprend en son sein les 3 sous-composantes suivantes : (i) Amélioration de la gestion des sols et des eaux par l'adoption de meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes par les utilisateurs des terres ; (ii) Renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux sur les meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes pour une meilleure conservation des sols et des eaux ; (iii) Développement d'un environnement favorable à la conservation des eaux et des sols.
4. Sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, le PIPARV-B compte recruter les six (6) cadres et agents ci-après :
  - ❖ **Poste n°1 : Un Expert en adaptation au changement climatique**, assumant également les fonctions de « chef de composante des activités FVC » ayant un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+4 en génie rural, agronomie, géographie, environnement ou une discipline apparentée; ayant une expérience professionnelle générale d'au moins 7 ans de travail dans les activités de développement rural dans une structure publique, paraétatique, un projet, une ONG ou dans le secteur privé et une expérience professionnelle spécifique confirmée d'au moins 5 ans dans l'exécution ou la supervision des activités de sauvegarde environnementale ;
  - ❖ **Poste n°2 : Un Expert national en gestion des sols et des eaux** ayant un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+4 en génie rural, en environnement ou une discipline apparentée ; ayant une expérience professionnelle générale d'au moins 7 ans de travail dans les activités de génie rural dans une structure publique, paraétatique, dans un projet, une ONG ou dans le secteur privé et une expérience professionnelle spécifique confirmée d'au moins 5 ans dans l'exécution ou la supervision des activités de gestion de l'eau et des sols ;

- ❖ **Poste n°3 : Deux Experts régionaux en gestion des sols et des eaux** ayant un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+3 en génie rural, en environnement ou discipline apparentée ; une expérience professionnelle générale d'au moins 5 ans de travail dans les activités de génie rural dans une structure publique, paraétatique, dans un projet, une ONG ou dans le secteur privé et une expérience professionnelle spécifique confirmée d'au moins 4 ans dans l'exécution ou la supervision des activités de gestion de l'eau et des sols ;
  - ❖ **Poste n°4 : Un Chargé du Suivi-évaluation du Projet FVC** ayant un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+4 (ou Licence) en agronomie, statistiques, économie rurale ou dans une discipline apparentée ; ayant un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle générale dans le développement rural et une expérience professionnelle spécifique d'au moins 4 ans en matière de suivi-évaluation des activités de développement rural sur financement national, bilatéral ou multilatéral ;
  - ❖ **Poste n°5 : Un Comptable** ayant un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+3 (ou BAC+2 uniquement pour ISCO) en comptabilité, en gestion financière, ou dans une discipline apparentée ; ayant une expérience professionnelle générale d'au moins 5 ans de gestion dans une structure publique, parapublique ou privée, ou dans une ONG et une expérience spécifique en comptabilité d'au moins 4 ans.
5. Les termes de référence détaillés sont affichés au siège du PIPARV-B à Bujumbura, sis en Commune Muha, Zone Kinindo, Avenue du Large n°30 ; Immeuble des Projets appuyés par le FIDA au Burundi ; E-mail : [ufcp.piparvb@gmail.com](mailto:ufcp.piparvb@gmail.com); Tél. (+257) 22 24 92 51 ou sur le site web : [www.programmefidaburundi.org](http://www.programmefidaburundi.org) et peuvent être retirés par les personnes intéressées à la même adresse.
  6. Les dossiers de candidatures doivent être présentés en **trois exemplaires** dont un original et deux copies, sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

« A Monsieur le Coordonnateur du PIPARV-B

Candidature au poste de .....(compléter le numéro et l'intitulé du poste) au sein du PIPARV-B »

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat du PIPARV-B sis à Bujumbura (bâtiment des projets appuyés par le FIDA, Avenue du large N° 30, Zone Kinindo, commune Muha)

Date limite de dépôt des offres : **27/07/2023** à 17h30.

7. Un test de sélection sera organisé à l'attention des candidats présélectionnés à une date qui leur sera communiquée ultérieurement.

Fait à Bujumbura, le **10/07/2023**

**LE COORDONNATEUR DU PIPARV-B**

**Damase NTIRANYIBAGIRA**





**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET  
DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ADAPTATION AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LE PROJET DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC)  
AU SEIN DU PIPARV-B.**

**1. Contexte et justification.**

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don du FIDA pour le financement du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B). Dans sa stratégie d'intégrer des solutions en matière de climat et d'environnement dans ses projets, le FIDA a reçu un soutien du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour financer le projet « Investissement dans la production alimentaire à l'épreuve du climat dans les bassins de l'Imbo et du Moso » qui sera exécuté par le PIPARV-B. Une partie du don du FVC servira à payer les salaires du personnel pour permettre l'exécution des activités prévues et décrites dans le document de formulation du projet. C'est dans ce cadre qu'il est prévu de recruter un Expert en adaptation au changement climatique pour le projet FVC au sein du PIPARV-B.

Le projet FVC comprend les 3 composantes suivantes : (i) Amélioration de la gestion des sols et des eaux par l'adoption de meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes par les utilisateurs des terres ; (ii) Renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux sur les meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes pour une meilleure conservation des sols et des eaux ; (iii) Développement d'un environnement favorable à la conservation des eaux et des sols.

Sous l'autorité du Coordonnateur, et la supervision indirecte du Responsable des opérations du PIPARV-B, l'Expert en adaptation au changement climatique pour le projet FVC au sein du PIPARV-B jouera le rôle de « chef de composante » des activités FVC et aura à exécuter les tâches suivantes :

**2. Tâches générales.**

- Assurer la coordination de toutes les activités du FVC ainsi que participer à la préparation des ateliers régionaux et nationaux de lancement, d'auto-évaluation et d'élaboration et approbation des PTBA ;
- Amélioration de la résilience des aménagements anti érosifs et des cultures au changement climatique ;
- Conduire une planification participative des actions à mener par la population de la zone d'intervention du projet pour permettre à celle-ci d'augmenter leur résilience par la mise en œuvre des mesures d'adaptation sur leurs conditions de vie ;
- Mettre en place des systèmes de maîtrise de l'information hydrométéorologiques et d'alerte précoce et proposer des outils appropriés pour le contrôle des aléas climatiques et proposer des mesures appropriées d'adaptation aux risques de sécheresse, d'érosion et d'inondations dus aux changements climatiques.
- L'expert en adaptation au changement climatique interagira de manière systématique avec les chefs de composantes et autres cadres du PIPARV-B.

**3. Tâches et responsabilités spécifiques**

- Faire une analyse de la vulnérabilité face à la variabilité climatique actuelle et à venir et proposer des mesures d'adaptation au changement climatique ;
- Proposer au projet des mesures de sauvegarde environnementale ;
- Suivre régulièrement la situation agro météorologique et proposer des solutions appropriées au projet ;
- Produire des cartes de vulnérabilité aux changements climatiques des écosystèmes ;
- Elaborer des outils d'aide à la gestion des dispositifs de conservations des sols et des eaux pour les Associations d'Usagers dont les manuels de gestion et d'entretien divers
- Organiser des formations de résilience aux changements climatiques ;
- Préparer des éléments de plans de travail et budget annuels pour les activités de gestion environnementale ;
- Faire le suivi évaluation de la sauvegarde environnementale dans le projet ;
- Produire les rapports périodiques d'avancement des activités environnementales ;
- Participer au processus de passation des marchés du projet ;
- Assurer le respect et mise-en-œuvre des mesures de sauvegardes sociales et environnementales décrites dans le PESEC
- Assurer la mise en contact entre les incubateurs existants au Burundi avec les bénéficiaires porteurs de projet/plans d'affaires.

- Exécuter toute autre tâche lui confiée par le Coordonnateur ou Responsable des opérations du Projet relevant de son domaine de compétences.

#### 4. Profil requis.

- Etre de nationalité burundaise ;
- Avoir un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+4 en génie rural, agronomie, géographie, environnement ou une discipline apparentée ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins 7 ans de travail dans les activités de développement rural dans une structure publique, paraétatique, un projet, une ONG ou dans le secteur privé ;
- Avoir une expérience professionnelle spécifique confirmée d'au moins 5 ans dans l'exécution ou la supervision des activités de sauvegarde environnementale ;
- Avoir une maîtrise des logiciels de bureau (Word, Excel, PowerPoint),
- Avoir une aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne capacité analytique, communicationnelle et rédactionnelle ;
- Avoir une bonne maîtrise du Kirundi et du Français, la connaissance de l'Anglais constitue un atout ;
- Etre de bonne moralité ;
- Etre disponible immédiatement.

#### 5. Durée du Contrat

L'Expert en adaptation au changement climatique pour le projet FVC sera recruté (e) pour la durée d'exécution du projet FVC, avec une évaluation annuelle du contrat axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire.

#### 6. Lieu de travail

L'Expert en adaptation au changement climatique sera basé(e) au siège du Projet à Bujumbura avec des missions de service à l'intérieur du pays.

#### 7. Rémunération

L'Expert en adaptation au changement climatique sera recruté et rémunéré au poste n°5 (Expert, Responsable sectoriel exécutant également des tâches administratives dont la supervision et la coordination d'une équipe) de la grille salariale de l'ordonnance ministérielle n° 540/1667 du 24/11/2020 portant harmonisation des rémunérations et des frais de fonctionnement des gestionnaires et personnel des projets financés par les partenaires techniques et financiers.

#### 8. Le dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Une Lettre de motivation signée par le candidat ;
- Un CV détaillé, daté et signé ;
- Une copie du diplôme notariée ou certifiée conforme à l'original du diplôme requis par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions (tout diplôme obtenu à l'étranger devra être accompagné d'une attestation d'équivalence nationale) ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies ;
- Des attestations de services rendus qui prouvent l'expérience déclarée.

#### 9. Présentation et dépôt des dossiers de candidature.

Les dossiers de candidatures doivent être présentés en trois exemplaires dont un original et deux copies, sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

**« A Monsieur le Coordonnateur du PIPARV-B ; Candidature au poste d'Expert en adaptation au changement climatique pour le projet FVC au sein du PIPARV-B »**

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat du PIPARV-B sis à Bujumbura, au Bâtiment des projets appuyés par le FIDA, Avenue du large N° 30, Zone Kinindo, commune Muha.

Date limite de dépôt des dossiers **27 / 7 / 2023** à 17h30

**NB.** : Les candidatures féminines sont très encouragées. Un test de sélection sera organisé pour les candidats présélectionnés.

Fait à Bujumbura, le ...../...../2023



**Le Coordonnateur du PIPARV-B**  
**Damase NTIRANYIBAGIRA**



**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET  
DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT NATIONAL EN GESTION DES  
SOLS ET DES EAUX POUR LE PROJET DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC) AU SEIN DU  
PIPARV-B.**

**1. Contexte et justification.**

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don du FIDA pour le financement du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B). Dans sa stratégie d'intégrer des solutions en matière de climat et d'environnement dans ses programmes, le FIDA a reçu un soutien du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour financer le projet « Investissement dans la production alimentaire à l'épreuve du climat dans les bassins de l'Imbo et du Moso » qui sera exécuté par le PIPARV-B. Une partie du don du FVC servira à payer les salaires du personnel pour permettre l'exécution des activités prévues et décrites dans le document de formulation du projet. C'est dans ce cadre qu'il est prévu de recruter un Expert national en gestion des sols et des eaux pour le projet FVC au sein du PIPARV-B.

Le projet FVC comprend les 3 composantes suivantes : (i) Amélioration de la gestion des sols et des eaux par l'adoption de meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes par les utilisateurs des terres ; (ii) Renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux sur les meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes pour une meilleure conservation des sols et des eaux ; (iii) Développement d'un environnement favorable à la conservation des eaux et des sols.

Sous l'autorité du Coordonnateur et la supervision indirecte du Responsable des opérations du PIPARV-B, et la supervision directe de l'Expert nationale en changement climatique, l'Expert national en gestion des sols et des eaux pour le projet FVC au sein du PIPARV-B aura à exécuter les tâches suivantes :

**2. Tâches générales.**

L'expert en gestion des sols et des eaux aura en charge la supervision et le suivi des activités en rapport avec : (i) la conservation des sols et des eaux ; (ii) le renforcement des capacités des acteurs de la conservation des sols et des eaux à tous les niveaux ; et (iii) le développement d'un environnement favorable à la conservation des sols et des eaux. Il interagira de manière systématique avec les chefs de composantes du PIPARV-B et autres cadres du PIPARV-B et collaborera avec les responsables régionaux en infrastructures rurales et en conservation des sols et des eaux.

**3. Tâches et responsabilités spécifiques**

- Préparer les plans de travail et budget annuels pour les activités de gestion des eaux et des sols ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des activités en rapport avec la conservation des eaux et des sols ;
- Participer à la préparation des ateliers régionaux et nationaux de lancement, d'auto-évaluation et d'élaboration et approbation des PTBA ;
- Participer à l'élaboration des termes de référence pour les études techniques de réhabilitation et d'aménagement hydro agricoles,
- Elaborer les termes de référence pour la mise en place des dispositifs antiérosifs sur les collines et bassins versants retenus dans le cadre du projet ;
- Elaborer les termes de référence pour l'étude d'identification des meilleures pratiques de gestion durable des terres adaptées aux agro-écosystèmes ;
- Elaborer les termes de référence pour l'élaboration des plans de gestion des bassins versants par le staff du projet et les agriculteurs ;
- Superviser la réalisation de l'étude d'identification des meilleures pratiques de gestion durable des terres adaptées aux agro-écosystèmes et participer à sa validation ;
- Superviser l'élaboration des plans de gestion des bassins versants et participer à leur adoption ;
- Assurer la mise en œuvre de l'ensemble des activités en rapport avec la gestion des sols et des eaux notamment l'étude d'identification des meilleures pratiques de GDT, l'élaboration et l'adoption des plans de

gestion des bassins versants, la formation des agriculteurs sur les aspects des plans de gestion des bassins versants, la mise en place des champs de démonstration, la mise en place des pépinières, les travaux de construction des dispositifs de conservation des sols et des eaux, les campagnes de plantation d'arbres, l'appui aux agriculteurs pour l'acquisition des installations de récupération des eaux de pluies, la mise en place et l'accompagnement des entreprises vertes, les activités d'accompagnement des agriculteurs à valoriser leur production et d'accéder aux marchés, ;

- Assurer la supervision de l'ensemble des activités de renforcement des capacités des acteurs de la gestion des sols et des eaux à tous les niveaux notamment la formation des agents de vulgarisation agricole et des représentants des communautés sur les pratiques de conservation des sols et des eaux, l'identification, la documentation et le partage des avantages locaux de la gestion durable des terres, la mise en place des CEP, la formation des agriculteurs à travers les CEP ;
- Participer à l'élaboration des termes de référence pour les consultants chargés de l'examen et la révision des politiques et règlements régissant la conservation des sols et des eaux ;
- Assurer la supervision de l'ensemble des activités de mise en place d'une politique et d'un cadre réglementaire favorables à la conservation des sols et des eaux, notamment l'examen des politiques et des règlements régissant la conservation des sols et des eaux et la rédaction d'un projet de politique et de règlements pour la conservation des sols et des eaux.
- Assurer le suivi des conventions spécifiques signées avec les partenaires (institutionnels et privés) pour la mise en œuvre des activités de gestion des sols et des eaux ;
- Collaborer étroitement avec les prestataires de service, publics ou privés, impliqués par le PIPARV-B dans la mise en œuvre de ses activités ;
- Participer aux campagnes de sensibilisation, de mobilisation et d'encadrement des communautés bénéficiaires sur les effets du changement climatique et sur leur contribution à la réalisation et à la pérennisation des activités de conservation des sols et des eaux ;
- Participer à l'organisation et à la formation des communautés bénéficiaires pour qu'elles s'organisent en Associations d'usagers et prennent en charge la gestion et l'entretien des infrastructures réalisées ;
- Elaborer des outils d'aide à la gestion et entretien des dispositifs de conservations des sols et des eaux pour les Associations d'Usagers tels les manuels de gestion et d'entretien divers ou autres outils ;
- Participer à la formation des techniciens impliqués dans l'encadrement des populations et/ou dans la mise en œuvre des activités ;
- Participer d'une manière effective et active aux diverses commissions d'analyse des offres, d'attribution et de réception des Marchés Publics (MP) suivant les instructions de la Personne Responsable des marchés publics (le Coordonnateur du PIPARV-B) ;
- Produire à temps et suivant le canevas adopté par le Projet les rapports périodiques d'avancement des activités et les rapports de mission ;
- Exécuter toute autre tâche lui confiée par le Coordonnateur ou Responsable des opérations du Projet relevant de son domaine de compétences.

#### **4. Profil requis.**

- Etre de nationalité burundaise ;
- Avoir un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+4 en génie rural, en environnement ou une discipline apparentée ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins 7 ans de travail dans les activités de génie rural dans une structure publique, paraétatique, dans un projet, une ONG ou dans le secteur privé
- Avoir une expérience professionnelle spécifique confirmée d'au moins 5 ans dans l'exécution ou la supervision des activités de gestion de l'eau et des sols ;
- Avoir une maîtrise des applications logicielles usuelles (Microsoft Office : Word, Excel, PowerPoint), ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne capacité analytique, communicationnelle et rédactionnelle ;
- Avoir une bonne maîtrise du Kirundi et du Français, la connaissance de l'Anglais constitue un atout ;
- Etre de bonne moralité ;
- Etre disponible immédiatement.

#### **5. Durée du Contrat**

L'Expert en gestion des sols et des eaux sera recruté (e) pour la durée d'exécution du Projet du Fonds Vert pour le Climat (FVC), avec une évaluation annuelle du contrat axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire.

## 6. Lieu de travail

L'Expert en gestion des sols et des eaux sera basé(e) au siège du Projet à Bujumbura et accepte de résider partout au Burundi où le projet fixera son lieu d'établissement. Il sera appelé à effectuer des missions de service à l'intérieur du pays.

## 7. Rémunération

L'Expert en gestion des sols et des eaux sera recruté et rémunéré au poste n°5 (Expert, Responsable sectoriel exécutant également des tâches administratives dont la supervision et la coordination d'une équipe) de la grille salariale de l'ordonnance ministérielle n° 540/1667 du 24/11/2020 portant harmonisation des rémunérations et des frais de fonctionnement des gestionnaires et personnel des projets financés par les partenaires techniques et financiers.

## 8. Le dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Une Lettre de motivation signée par le candidat ;
- Un CV détaillé, daté et signé ;
- Une copie du diplôme notariée ou certifiée conforme à l'original du diplôme requis par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions (tout diplôme obtenu à l'étranger devra être accompagné d'une attestation d'équivalence nationale) ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies ;
- Des attestations de services rendus qui prouvent l'expérience déclarée.

## 9. Présentation et dépôt des dossiers de candidature.

Les dossiers de candidatures doivent être présentés en trois exemplaires dont un original et deux copies, sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

**« A Monsieur le Coordonnateur du PIPARV-B ; Candidature au poste d'Expert national en gestion des sols et des eaux pour le Projet FVC au sein du PIPARV-B »**

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat du PIPARV-B sis à Bujumbura, au Bâtiment des projets appuyés par le FIDA, Avenue du large N° 30, Zone Kinindo, commune Muha.

Date limite de dépôt des dossiers : **27 / 7** /2023 à 17h30.

**NB.** : Les candidatures féminines sont très encouragées. Un test de sélection sera organisé pour les candidats présélectionnés.

Fait à Bujumbura, le **10 / 07** /2023

**Le Coordonnateur du PIPARV-B**

**Damase NTIRANYIBAGIRA**





**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET  
DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX EXPERTS REGIONAUX EN  
GESTION DES SOLS ET DES EAUX POUR LE PROJET DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC)  
AU SEIN DU PIPARV-B ; L'UN POUR LA REGIONS DU MOSO (PROVINCES RUTANA ET RUYIGI)  
ET L'AUTRE POUR LA REGION DE L'IMBO (PROVINCES BUBANZA, BUJUMBURA ET CIBITOKE).**

**1. Contexte et justification.**

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B). Dans sa stratégie d'intégrer des solutions en matière de climat et d'environnement dans ses programmes, le FIDA a reçu un soutien du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour financer le projet « Investissement dans la production alimentaire à l'épreuve du climat dans les bassins de l'Imbo et du Moso » qui sera exécuté par le PIPARV-B. Une partie du don du FVC servira à payer les salaires du personnel pour permettre l'exécution des activités prévues et décrites dans le document de formulation du projet. C'est dans ce cadre qu'il est prévu de recruter deux Experts régionaux en gestion des sols et des eaux pour le projet FVC au sein du PIPARV-B, l'un pour la région du Moso (provinces Rutana et Ruyigi) et l'autre pour la région de l'Imbo (provinces Bubanza, Bujumbura et Cibitoke).

Le projet FVC comprend les 3 composantes suivantes : (i) Amélioration de la gestion des sols et des eaux par l'adoption de meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes par les utilisateurs des terres ; (ii) Renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux sur les meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes pour une meilleure conservation des sols et des eaux ; (iii) Développement d'un environnement favorable à la conservation des eaux et des sols.

Sous l'autorité du Coordonnateur, la supervision directe de l'Expert national en gestion des sols et des eaux et la supervision indirecte du Responsable des opérations du PIPARV-B, l'Expert régional en gestion des sols et des eaux du projet FVC au sein du PIPARV-B aura à exécuter les tâches suivantes :

**2. Tâches générales.**

L'expert régional en gestion des sols et des eaux aura en charge la supervision et le suivi des activités au niveau des communes d'intervention du projet dans la région en rapport avec : (i) la conservation des sols et des eaux ; (ii) le renforcement des capacités des acteurs de la conservation des sols et des eaux à tous les niveaux ; et (iii) le développement d'un environnement favorable à la gestion des sols et des eaux. Il interagira de manière systématique avec l'Expert national en gestion des sols et des eaux, les chefs de composantes et autres cadres du PIPARV-B et les cadres de l'Unité de Facilitation et de Coordination du Projet au niveau régional.

**3. Tâches et responsabilités spécifiques**

- Préparer les plans régionaux de travail et budget annuels pour les activités de gestion des eaux et des sols ;
- Participer à la préparation des ateliers régionaux et nationaux de lancement, d'auto-évaluation et d'élaboration et approbation des PTBA ;
- Faciliter la réalisation de l'étude d'identification des meilleures pratiques de gestion durable des terres adaptées aux agro-écosystèmes et participer à sa validation dans les provinces de Bubanza, Bujumbura et Cibitoke ;
- Participer à l'élaboration et à l'adoption des plans de gestion des bassins versants et participer à leur adoption dans les provinces d'affectation ;
- Assurer la mise en œuvre de l'ensemble des activités en rapport avec la conservation des sols et des eaux au niveau des provinces d'affectation notamment l'élaboration et l'adoption des plans de gestion des bassins versants, la formation des agriculteurs sur les aspects des plans de gestion des bassins versants, la mise en place des fermes de démonstration, la mise en place des pépinières, les travaux de construction des dispositifs de conservation des sols et des eaux, les campagnes de plantation d'arbres, l'appui aux

agriculteurs pour l'acquisition des installations de récupération des eaux de pluies, la mise en place et l'accompagnement des entreprises vertes, les activités d'accompagnement des agriculteurs à valoriser leur production et d'accéder aux marchés ;

- Assurer la supervision de l'ensemble des activités de renforcement des capacités des acteurs de la gestion des sols et des eaux à tous les niveaux notamment la formation des agents de vulgarisation agricole et des représentants des communautés sur les pratiques de conservation des sols et des eaux, l'identification, la documentation et le partage des avantages locaux de la gestion durable des terres, la mise en place des CEP, la formation des agriculteurs à travers les CEP dans les provinces d'affectation ;
- Assurer la supervision de l'ensemble des activités de mise en place d'une politique et d'un cadre réglementaire favorables à la conservation des sols et des eaux dans la région d'affectation notamment l'examen des politiques et des règlements régissant la conservation des sols et des eaux et la rédaction d'un projet de politiques et de règlements pour la conservation des sols et des eaux.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités de conservation des sols et des eaux par les partenaires publics ou privés dans la région d'affectation ;
- Organiser de réunions périodiques d'auto-évaluation avec les prestataires et les partenaires de mise en œuvre des activités de conservation des sols et des eaux dans la région d'affectation ;
- Collaborer étroitement avec les prestataires de service publics ou privés pour la mise en œuvre des activités du projet dans la région d'affectation ;
- Développer une collaboration efficace avec les BPEAE et l'administration locale, communale et provinciale dans la région d'affectation ;
- Participer aux campagnes d'information au niveau des provinces et des communes sur les activités du Projet ;
- Participer aux campagnes de sensibilisation, de mobilisation et d'encadrement des communautés bénéficiaires au niveau régional sur les effets du changement climatique et sur leur contribution à la réalisation et à la pérennisation des activités de conservation des sols et des eaux ;
- Participer à l'organisation et à la formation des communautés bénéficiaires au niveau provinces et des communes pour qu'elles s'organisent en Associations d'usagers et prennent en charge la gestion et l'entretien des infrastructures réalisées ;
- Participer à la formation des techniciens impliqués dans l'encadrement des populations et/ou dans la mise en œuvre des activités dans les provinces de sa zone d'affectation ;
- Participer à la préparation des plans de travail et de budget annuels au niveau régional ;
- Produire à temps et suivant le canevas adopté par le Projet les rapports périodiques d'avancement des activités et les rapports de mission pour sa zone d'affectation ;
- Superviser au niveau de la région la collecte, la saisie et la transmission des données relatives aux activités sous votre supervision ;
- Participer à l'évaluation des performances des prestataires du projet dans la région d'affectation ;
- Participer d'une manière effective et active aux diverses commissions d'analyse des offres et d'attribution et de réception des Marchés Publics (MP) suivant les instructions de la Personne Responsable des marchés publics (le Coordonnateur du PIPARV-B) ;
- Exécuter toute autre tâche lui confiée par le Coordonnateur, Responsable des opérations ou l'Expert en gestion des sols et des eaux à l'UFCP relevant de son domaine de compétences.

#### **4. Profil requis.**

- Etre de nationalité burundaise ;
- Avoir un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+3 en génie rural, en environnement ou discipline apparentée ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins 5 ans de travail dans les activités de génie rural dans une structure publique, paraétatique, dans un projet, une ONG ou dans le secteur privé
- Avoir une expérience professionnelle spécifique confirmée d'au moins 4 ans dans l'exécution ou la supervision des activités de gestion de l'eau et des sols ;
- Avoir une maîtrise des applications logicielles usuelles (Microsoft Office : Word, Excel, PowerPoint), la connaissance de logiciels d'hydraulique, de génie civil, de gestion des sols et des eaux constituant un atout ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne capacité analytique, communicationnelle et rédactionnelle ;
- Avoir une bonne maîtrise du Kirundi et du Français, la connaissance de l'Anglais constitue un atout ;
- Etre de bonne moralité ;
- Etre disponible immédiatement.

## 5. Durée du Contrat

Les Experts régionaux en gestion des sols et des eaux seront recrutés pour la durée d'exécution du Projet FVC, avec une évaluation annuelle du contrat axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire.

## 6. Lieu de travail

Les Experts régionaux en gestion des sols et des eaux seront basés, l'un au MOSO pour les provinces RUTANA et RUYIGI ; l'autre à l'IMBO pour les provinces BUBANZA, BUJUMBURA et CIBITOKÉ. La priorité de choix du lieu d'affectation reviendra à celui/celle qui occupera la première place, avec la meilleure note. Ils seront appelés à effectuer de fréquentes missions de service dans la zone d'intervention du Projet et à Bujumbura.

## 7. Rémunération

Les Experts régionaux en gestion des sols et des eaux seront recrutés et rémunérés au poste n°7 (expert sectoriel pour les tâches techniques au bureau ou sur terrain) de la grille salariale de l'ordonnance ministérielle n° 540/1667 du 24/11/2020 portant harmonisation des rémunérations et des frais de fonctionnement des gestionnaires et personnel des projets financés par les partenaires techniques et financiers.

## 8. Le dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Une Lettre de motivation signée par le candidat ;
- Un CV détaillé, daté et signé ;
- Une copie du diplôme notariée ou certifiée conforme à l'original du diplôme requis par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions (tout diplôme obtenu à l'étranger devra être accompagné d'une attestation d'équivalence nationale), ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies ;
- Des attestations de services rendus qui prouvent l'expérience déclarée.

## 9. Présentation et dépôt des dossiers de candidature.

Les dossiers de candidatures doivent être présentés en trois exemplaires dont un original et deux copies, sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

**« A Monsieur le Coordonnateur du PIPARV-B ; Candidature au poste d'Expert Régional en gestion des sols et des eaux pour le Projet FVC au sein du PIPARV-B ».**

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat du PIPARV-B sis à Bujumbura, au Bâtiment des projets appuyés par le FIDA, Avenue du large N° 30, Zone Kinindo, commune Muha.

Date limite de dépôt des dossiers : **27 / 7** /2023 à 17h30.

**NB.** : Les candidatures féminines sont très encouragées. Un test de sélection sera organisé pour les candidats présélectionnés.

Fait à Bujumbura, le **10/07**/2023

**Le Coordonnateur du PIPARV-B**

**Damase NTIRANYIBAGIRA**





**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET  
DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHARGE DU SUIVI-EVALUATION  
DU PROJET DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC) AU SEIN DU PIPARV-B.**

**1. Contexte et justification.**

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don du FIDA pour le financement du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B). Dans sa stratégie d'intégrer des solutions en matière de climat et d'environnement dans ses programmes, le FIDA a reçu un soutien du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour financer le projet « Investissement dans la production alimentaire à l'épreuve du climat dans les bassins de l'Imbo et du Moso » qui sera exécuté par le PIPARV-B. Une partie du don du FVC servira à payer les salaires du personnel pour permettre l'exécution des activités prévues et décrites dans le document de formulation du projet. C'est dans ce cadre qu'il est prévu de recruter un Chargé du Suivi-Evaluation du projet FVC au sein du PIPARV-B.

Le projet FVC comprend les 3 composantes suivantes : (i) Amélioration de la gestion des sols et des eaux par l'adoption de meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes par les utilisateurs des terres ; (ii) Renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux sur les meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes pour une meilleure conservation des sols et des eaux ; (iii) Développement d'un environnement favorable à la conservation des eaux et des sols.

Sous l'autorité du Coordonnateur, la supervision directe du Responsable du Suivi-Evaluation du PIPARV-B et la supervision indirecte du Responsable des Opérations du PIPARV-B, le Chargé du Suivi-Evaluation du projet FVC au sein du PIPARV-B aura à exécuter les tâches suivantes :

**2. Tâches générales.**

Le Chargé du suivi-évaluation du projet FVC sera chargé des tâches générales suivantes :

- Préparer le plan de travail et budget annuel du projet FVC ;
- Participer à la mise en place et à l'exploitation d'un système opérationnel de suivi-évaluation des activités du Projet FVC avec des indicateurs pertinents de suivi technique ;
- Concevoir et gérer un système opérationnel d'information et de communication ;
- Préparer et réaliser les différentes évaluations et études nécessaires ;
- Participer à une évaluation socio-économique aux différentes phases d'évaluation du projet ;
- Organiser des sessions de suivi participatif des bénéficiaires du projet ;
- Participer au suivi de l'exécution des conventions conclues entre le projet et les partenaires de mise en œuvre (ONG, structures publiques, privés, etc. ;
- Participer à la préparation des dossiers des études à réaliser par le projet ;
- Préparer et suivre les études de référence du projet.

**3. Tâches spécifiques**

Le Chargé du suivi-évaluation du projet FVC au sein du PIPARV-B sera chargé des tâches spécifiques suivantes :

- Elaborer, en collaboration avec les parties prenantes, les Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Élaborer le plan de Suivi-Evaluation basé sur la conception du projet, en particulier la théorie du changement et le cadre logique, en utilisant une approche participative ;
- Définir les paramètres de mesure et de suivi des performances du Projet FVC et concevoir des formats pour la collecte de données ;
- Développer des outils de collecte des données spatiales et géo-référencées pour la production d'une cartographie (ARCGIS) qui peut être utilisée pour la prise d'une décision programmatique ;
- Assurer la collecte en temps opportun des données pertinentes en fonction des besoins d'information et conformément au plan de travail du Suivi-Evaluation ;
- Vérifier la qualité des données collectées et assurer leur saisie en temps opportun dans le SIG du projet ;

- Réunir les informations essentielles nécessaires à la coordination du PIPARV-B, au CTP et au FIDA ;
- Mettre à jour le cadre logique et les informations sur les progrès physiques en fonction du PTBA ;
- Gérer les processus de suivi des opérations et activités ;
- Établir une grille d'évaluation des partenaires et réaliser semestriellement/annuellement une évaluation participative de ces derniers ;
- Faire le suivi de la situation socio-économique et des productions agricoles dans les provinces couvertes par le Projet ;
- Examiner la qualité des données socio-économiques disponibles dans la zone du Projet, les méthodes de collecte et leur adéquation pour fournir les statistiques de référence nécessaires pour l'évaluation de l'impact ;
- Produire des rapports analytiques de suivi évaluation et des rapports sur les indicateurs SYGRI/ORMS et les indicateurs spécifiques au FVC, à transmettre au FVC à travers FIDA.
- Préparer et participer aux missions de supervision du FIDA en préparant les rapports de Suivi-Evaluation requis, en facilitant l'accès aux données de S&E et en fournissant toute autre information requise ;
- Effectuer des missions régulières sur terrain pour le suivi des activités ;
- Organiser les évaluations d'impact participatives ;
- Animer les séances d'évaluation et de planification périodiques ;
- En collaboration avec les autres cadres du projet, élaborer les rapports périodiques et circonstanciels sur les activités du projet (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) avec des indicateurs pertinents ;
- Elaborer les rapports SYGRI/SMRO à soumettre au FIDA ;
- Constituer une base des données des connaissances, des leçons et des pratiques acquises au fur et à mesure de l'avancement du projet et organiser leur distribution au sein du projet et auprès du Gouvernement et de ses partenaires au développement ;
- Etablir un inventaire des acteurs du projet, des réseaux, des événements, des conférences, des visites, etc. et de toute intervention survenue dans l'exécution du projet ;
- Préparer un plan de renforcement des capacités (formation) des partenaires ;
- Organiser des renforcements de capacités sur le suivi-évaluation ;
- Préparer les différentes études et les différentes évaluations du projet ;
- Exécuter toute autre tâche lui confiée par la coordination du PIPARV-B relevant de son domaine de compétences.

#### **4. Profil du (de la) candidat (e)**

- Etre de nationalité Burundaise,
- Avoir un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+4 (ou Licence) en agronomie, statistiques, économie rurale ou dans une discipline apparentée,
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle générale dans le développement rural ;
- Avoir une expérience spécifique d'au moins 4 ans en matière de suivi-évaluation des activités de développement rural sur financement national, bilatéral ou multilatéral,
- Avoir des connaissances pratiques avec les outils de Suivi-Evaluation,
- Avoir une expérience pertinente dans la planification, l'élaboration des projets et plans de travail et budgets,
- Maîtriser les logiciels de traitement de textes et des données (Word, Excel, PowerPoint) ; la connaissance d'un logiciel de suivi évaluation constituant un avantage ;
- Avoir une forte capacité analytique, communicationnelle et rédactionnelle ;
- Avoir une bonne maîtrise du Kirundi et du Français, la connaissance de l'Anglais constitue un atout ;
- Avoir une bonne moralité ;
- Etre disponible immédiatement

#### **5. Durée du contrat.**

Le Chargé du suivi-évaluation du projet FVC sera recruté pour la durée d'exécution du Projet FVC, avec une évaluation annuelle du contrat axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire.

#### **6. Lieu de travail :**

Le Chargé du Suivi-Evaluation du projet FVC sera basé au siège du PIPARV-B situé à Bujumbura et accepte de résider partout au Burundi où le projet fixera son lieu d'établissement. Il sera appelé à effectuer des missions de service à l'intérieur du pays.

## 7. Rémunération

Le Chargé du suivi-évaluation du projet FVC au sein du PIPARV-B sera recruté et rémunéré au poste n°7 de la grille salariale de l'ordonnance ministérielle n° 540/1667 du 24/11/2020 portant harmonisation des rémunérations et des frais de fonctionnement des gestionnaires des projets financés par les partenaires techniques et financiers.

## 8. Le dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Une Lettre de motivation datée et signée par le candidat,
- Un CV détaillé, daté et signé,
- Une copie du diplôme notariée ou certifiée conforme à l'original du diplôme requis par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions (tout diplôme obtenu à l'étranger devra être accompagné d'une attestation d'équivalence nationale) ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies,
- Des attestations de services rendus qui prouvent l'expérience déclarée.

## 9. Présentation et dépôt des dossiers de candidature.

Les dossiers de candidatures doivent être présentés en trois exemplaires dont un original et deux copies, sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

**« A Monsieur le Coordonnateur du PIPARV-B ;  
Candidature au poste du Chargé du suivi-évaluation du projet FVC au sein du PIPARV-B »**

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat du PIPARV-B sis à Bujumbura, au Bâtiment des projets appuyés par le FIDA, Avenue du large N° 30, Zone Kinindo, commune Muha.

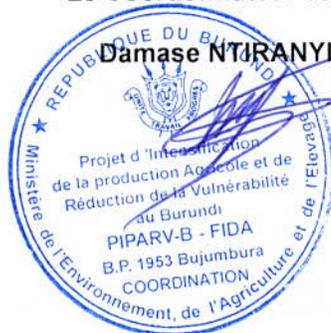
Date limite de dépôt des dossiers : **27/7** /2023 à 17h30.

**NB.** : Les candidatures féminines sont très encouragées. Un test de sélection sera organisé pour les candidats présélectionnés.

Fait à Bujumbura, le **10.07** /2023

**Le Coordonnateur du PIPARV-B**

**Damase NTIRANYIBAGIRA**





**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET  
DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET DU  
FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC) AU SEIN DU PIPARV-B.**

**1. Contexte et justification.**

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don du FIDA pour le financement du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B). Dans sa stratégie d'intégrer des solutions en matière de climat et d'environnement dans ses programmes, le FIDA a reçu un soutien du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour financer le projet « Investissement dans la production alimentaire à l'épreuve du climat dans les bassins de l'Imbo et du Moso » qui sera exécuté par le PIPARV-B. Une partie du don du FVC servira à payer les salaires du personnel pour permettre l'exécution des activités prévues et décrites dans le document de formulation du projet. C'est dans ce cadre qu'il est prévu de recruter Comptable du projet FVC au sein du PIPARV-B.

Le projet FVC comprend les 3 composantes suivantes : (i) Amélioration de la gestion des sols et des eaux par l'adoption de meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes par les utilisateurs des terres ; (ii) Renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux sur les meilleures pratiques de gestion des agro-écosystèmes pour une meilleure conservation des sols et des eaux ; (iii) Développement d'un environnement favorable à la conservation des eaux et des sols.

Sous l'autorité du Coordonnateur et la supervision et le contrôle du Responsable Administratif et Financier du PIPARV-B, le Comptable du projet FVC au sein du PIPARV-B aura à exécuter les tâches suivantes :

**2. Tâches générales.**

Le Comptable du projet du FVC assure la tenue de la comptabilité du projet du FVC dans les conditions et les délais requis pour assurer une bonne visibilité de la gestion comptable et financière et ce, conformément aux principes comptables généralement admis tels qu'ils sont rappelés dans le manuel de gestion administrative et financière du PIPARV-B. Le comptable inscrit son action dans le respect des principes comptables en vigueur au Burundi.

**3. Tâches spécifiques**

- Tenir les livres de banque (compte spécial, compte de contrepartie et comptes d'opérations),
- Participer à la codification de la comptabilité générale, analytique, budgétaire et géographique des données comptables,
- Tenir à jour les états de rapprochement des comptes bancaires,
- Enregistrer les opérations comptables dans le système comptable du Projet,
- Participer à la réalisation des inventaires annuels,
- Rapprocher les données des inventaires avec des fiches de détention,
- Comparer les données comptables et intégrer les résultats d'inventaire pour des ajustements éventuels,
- Préparer et transmettre toutes les pièces justificatives des dépenses pour vérification et autorisation,
- Préparer les paiements des fournisseurs de biens, travaux et services,
- Superviser et contrôler la caisse,
- Participer à la préparation des demandes de remboursement de fonds (DRF) et du rapport financier intérimaire à envoyer au FIDA,
- Assurer le paiement des salaires et des charges connexes,
- Effectuer un suivi budgétaire mensuel par rapport aux PTBA approuvés,
- Participer à la préparation des documents pour les missions d'appui, de supervision ou de revue à mi-parcours et d'achèvement ;
- Participer activement à la préparation et à la réalisation des missions annuelles d'audit,
- Appuyer le RAF dans la production des rapports financiers et budgétaires périodiques,

- S'assurer de la bonne tenue comptable chez les partenaires du projet et du respect des règles comptables et financières du Projet,
- Préparer les missions d'audit du projet ;
- Participer à l'élaboration des PTBA,
- Exécuter toute autre tâche lui confiée par le Coordonnateur ou le Responsable Administratif et Financier relevant de son domaine de compétences.

#### **4. Résultats attendus.**

- La comptabilité du Projet du FVC est tenue à jour suivant les principes et normes généralement admis,
- Les fonds sont utilisés pour des dépenses éligibles, et gérés suivant les règles comptables admises par le bailleur de fonds et conformément à la législation nationale,
- Les fournisseurs et les prestataires de services et de travaux sont évalués et payés dans les délais prévus par les contrats,
- Des systèmes effectifs sont mis en place pour le calcul des coûts et la protection des actifs en général et la production d'informations statistiques comptables pour le système de Suivi et Evaluation en particulier,
- De bonnes relations sont établies avec les partenaires du Projet à tous les niveaux.

#### **5. Profil requis**

- Etre de nationalité burundaise ;
- Avoir un diplôme universitaire au moins de niveau BAC+3 (ou BAC+2 uniquement pour ISCO) en comptabilité, en gestion financière, ou dans une discipline apparentée ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins 5 ans de gestion dans une structure publique, parapublique ou privée, ou dans une ONG ;
- Avoir une expérience spécifique en comptabilité d'au moins 4 ans ;
- Avoir travaillé dans un projet/programme financé par un bailleur de fonds constitue un atout ;
- Avoir la maîtrise des logiciels de traitement des textes et des données (Word, Excel), la maîtrise d'un logiciel de comptabilité constituant un avantage, etc. ;
- Avoir une bonne maîtrise du Kirundi et du Français ; la connaissance de l'Anglais étant un atout ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne capacité de communication ;
- Etre de bonne moralité ;
- Etre disponible immédiatement.

#### **6. Durée du contrat.**

Le Comptable du projet FVC au sein du PIPARV-B sera recruté pour la durée d'exécution du projet FVC, avec une évaluation annuelle du contrat axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire.

#### **7. Lieu de travail**

Le Comptable du projet FVC sera basé(e) au siège du PIPARV-B à Bujumbura et accepte de résider partout au Burundi où le projet fixera son lieu d'établissement. Il sera appelé à effectuer des missions de service à l'intérieur du pays.

#### **8. Rémunération**

Le Comptable du projet FVC au sein du PIPARV-B sera recruté et rémunéré au poste n°7 de la grille salariale de l'ordonnance ministérielle n° 540/1667 du 24/11/2020 portant harmonisation des rémunérations et des frais de fonctionnement des gestionnaires et personnel des projets financés par les partenaires techniques et financiers.

#### **9. Le dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Une Lettre de motivation signée par le candidat ;
- Un CV détaillé, daté et signé ;
- Une copie du diplôme notariée ou certifiée conforme à l'original du diplôme requis par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions (tout diplôme obtenu à l'étranger devra être accompagné d'une attestation d'équivalence nationale), ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies ;
- Des attestations de services rendus qui prouvent l'expérience déclarée.

## 10. Présentation et dépôt des dossiers de candidature.

Les dossiers de candidatures doivent être présentés en trois exemplaires dont un original et deux copies, sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

**« A Monsieur le Coordonnateur du PIPARV-B ; Candidature au poste de Comptable du projet FVC au sein du PIPARV-B »**

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat du PIPARV-B sis à Bujumbura, au Bâtiment des projets appuyés par le FIDA, Avenue du large N° 30, Zone Kinindo, commune Muha.

Date limite de dépôt des dossiers : **27 / 7** /2023 à 17h30.

**NB.** : Les candidatures féminines sont très encouragées. Un test de sélection sera organisé pour les candidats présélectionnés.

Fait à Bujumbura, le **10 / 7** /2023

**Le Coordonnateur du PIPARV-B**

**Damase NTIRANYIBAGIRA**

